

Avis public

aux propriétaires uniques d'un immeuble, aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise

Personnes physiques et personnes morales

Municipalité
Ville de Montréal – Arrondissement du Sud-Ouest

Scrutin du
2022 | 06 | 12
année | mois | jour

OBJET : Scrutin référendaire relatif à la résolution distincte CA22 220051, adoptée en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation (RCA04 22003), autorisant la construction d'un projet mixte, résidentiel et commercial situé au **287-289 et 311, rue Eleanor** - lots 1 853 440 et 1 852 845 du cadastre du Québec

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Me Sylvie Parent, secrétaire d'arrondissement :

⇒ **aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste référendaire comme personne domiciliée, que vous pouvez être inscrits sur la liste référendaire pour le scrutin en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise, situé dans le secteur concerné par le référendum depuis au moins 12 mois le

2022 | 02 | 15
année | mois | jour *

et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

2. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste référendaire au plus tard le

2022 | 05 | 13
année | mois | jour **

→ La personne physique doit également être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

ET

⇒ **aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste référendaire comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste référendaire pour le scrutin mentionné ci-dessus en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné par le référendum, depuis au moins 12 mois le

2022 | 02 | 15
année | mois | jour *

et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

2. avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter le

2022 | 02 | 15
année | mois | jour *

3. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une procuration au plus tard le

2022 | 05 | 13
année | mois | jour **

→ La personne physique doit également être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

ET

⇒ aux personnes morales qui sont habiles à voter, depuis au moins 12 mois le

que vous pouvez être inscrites sur la liste référendaire pour le scrutin mentionné ci-dessus, en respectant les conditions suivantes :

1. avoir désigné, au moyen d'une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle, ni déclarée coupable (au cours des cinq dernières années) d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse le
2. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une résolution au plus tard le

2022	02	15
année	mois	jour

*

2022	02	15
année	mois	jour

*

2022	05	13
année	mois	jour

**

PRENEZ NOTE que la demande d'inscription, la procuration ou la résolution transmise après le

2022	05	13
année	mois	Jour

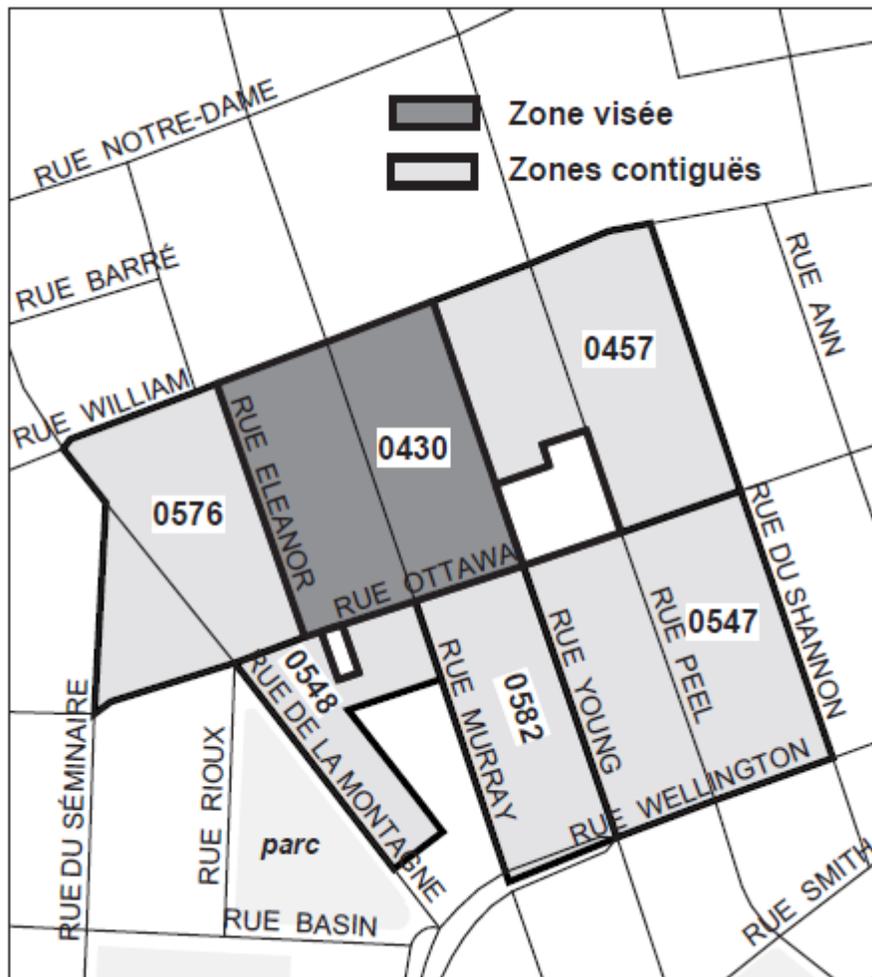
**

mais **au plus tard** le

2022	05	31
année	mois	jour

 (dernier jour fixé par le greffier ou secrétaire-trésorier pour présenter une demande devant la commission de révision) sera considérée comme une demande de modification à la liste référendaire.

Le secteur concerné par le scrutin référendaire est formé de la zone visée 0430 et des zones contiguës 0457, 0547, 0548, 0576 et 0582, illustré ci-dessous :





Un modèle de formulaire de demande d'inscription, de procuration ou de résolution est disponible sur demande par courriel à l'adresse suivante : greffesud-ouest@montreal.ca
Les demandes d'inscription, les procurations et les résolutions prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec le secrétaire d'arrondissement

Sylvie Parent		514	442	5385
Prénom et nom		Ind. rég. Numéro de téléphone		
815, rue Bel-Air, 1 ^{er} étage, Montréal (Québec)		H4C	2K4	
Adresse		Code postal		

Signature

Donné à _____, le _____, le _____

Municipalité

année mois jour

Sylvie Parent

Secrétaire d'arrondissement

Cet avis a été publié sur le site Internet de la Ville de Montréal et de l'arrondissement du Sud-Ouest le 6 mai 2022.